

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 19 décembre 2024

n° 256-24 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé de maintenance à la direction ingénierie, bâtiments et infrastructures

- date de convocation le 13 décembre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 56

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Vincent Miguet

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Martine Lambert - Alain Thieffenat

Eric Delhommeau

James Hallay - Josette Rémy

Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun -

Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes -

Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton -

Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli

Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Hervé Ferroud-Plattet

Bruno Stellan

Pierre Duperier

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Jean-François Poitou

Vincent Boulnois

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen - Alain Saurel

Valentin Hachet

Jocelyne Gougou

Maryse Fabre

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Jimmy Bâabâa à Daniel Bouchet - de Anne-Marie Barouti à Alain Saurel - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Corinne Charles à Franck Morat - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Sophie Bourgade - de Alexandra Turnar à Philippe Gamen

- conseillers excusés : 14

Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Pierre Casazza - Aloïs Chassot - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Raphaële Mouric - Walter Sartori - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier - Philippe Vuillermet

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 19 décembre 2024

délibération n° 256-24 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé de maintenance à la direction ingénierie, bâtiments et infrastructures**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que le poste existant de chargé de maintenance est à pourvoir au sein de la direction ingénierie, bâtiments et infrastructures. Au sein du service patrimoine bâti, il a pour objet d'assurer le suivi de la maintenance et de l'entretien de l'ensemble du patrimoine de la collectivité, notamment le suivi des ascenseurs, portes et rideaux motorisés, contrôle d'accès, interphonie, vidéosurveillance / vidéoprotection, espaces verts.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie B – cadre d'emplois des techniciens
Missions confiées à l'agent	- Participer sur son périmètre à l'élaboration de la politique de maintenance pluriannuelle du patrimoine bâti de la collectivité - Proposer et suivre le budget de fonctionnement sur son périmètre - Piloter l'exécution des travaux et de maintenance des prestataires extérieurs - Elaborer et suivre les contrats de vérifications périodiques des équipements - Elaborer et suivre les contrats de maintenance des équipements d'ascenseurs, portes automatiques, contrôle d'accès, intrusion, vidéosurveillance / vidéoprotection - Participer à l'exécution des travaux de GER (gros entretien renouvellement - Produire les pièces techniques nécessaires à la passation des marchés de travaux, de services (marchés à bons de commande, accords-cadres...)
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des techniciens

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : de confirmer que le poste de chargé de maintenance au sein de la direction ingénierie, bâtiments et infrastructures est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des techniciens. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : de confirmer que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un diplôme de niveau au minimum bac + 2 en génie électrique, maintenance des systèmes ou maintenance industrielle ou équivalent,
- expérience confirmée dans le domaine de la maintenance des systèmes et la surveillance de travaux électriques,
- connaissances des règles de la commande publique,
- qualités relationnelles, goût du travail en équipe et collaboratif, dynamisme,
- rigueur et organisation,
- connaissances de l'outil informatique et du logiciel Autocad,

- permis B,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'T' followed by a horizontal line and a small flourish.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

256-24 C

Objet de l'acte :	RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé de maintenance à la direction ingénierie, bâtiments et infrastructures
Classification Préfecture :	4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations
Date de l'acte :	19 décembre 2024
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20241219-lmc1H32690H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H32690H1

Date de transmission en Préfecture :	20 décembre 2024
Date de réception en Préfecture :	20 décembre 2024
Date de publication sur le site internet:	vendredi 20 décembre 2024